

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CRE soutient la création d'une bourse du gaz en France

Powernext, Gaz de France, GRTgaz et TIGF ont annoncé leur intention de lancer une bourse française du gaz.

La CRE considère qu'il est essentiel, pour le développement de la concurrence sur le marché français, que les fournisseurs alternatifs puissent s'appuyer sur un marché de gros liquide et transparent pour :

- couvrir dans de bonnes conditions une part significative des besoins en gaz liés à la consommation de leurs clients ;
- vendre et acheter les volumes de gaz nécessaires à l'optimisation de court terme de leur portefeuille d'approvisionnement.

Une bourse du gaz, facultative et complémentaire du marché bilatéral existant, améliorera les conditions de l'activité de négoce des nouveaux entrants, en leur permettant de :

- simplifier leurs recherches de contreparties ;
- réduire les ressources opérationnelles et financières mobilisées par leur activité de négoce ;
- intervenir sur le marché de gros de manière anonyme.

L'existence d'un marché organisé permettra, en outre, l'émergence de références de prix transparentes, établies selon des règles connues de tous les acteurs.

La CRE soutient, donc, la création d'une bourse du gaz en France.

Le succès d'une telle initiative repose, d'une part, sur l'existence d'« animateurs de marché »¹ et, d'autre part, sur une collaboration efficace des gestionnaires de réseau de transport pour la mise en place des processus opérationnels nécessaires au fonctionnement de cette bourse.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contact presse : Anne MONTEIL – tel :01.44.50.41.77- Mail : anne.monteil@cre.fr

¹ Un « animateur de marché » est un acteur qui s'engage à proposer des volumes de gaz à l'achat et à la vente sur la bourse.